

La MRCVR, reconnue comme porte d'entrée incontournable pour les PME d'ici

McMasterville, le 23 juin 2025 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) salue avec enthousiasme le dévoilement du Plan PME 2025-2028 par le ministre délégué à l'Économie, M. Christopher Skeete, et le ministre du Travail, M. Jean Boulet. Ce nouveau plan place les PME au cœur du développement économique du Québec, grâce à des interventions financières totalisant 494,24 millions de dollars destinés à stimuler leur croissance, leur compétitivité et leur productivité.

Avec cette annonce vient aussi une reconnaissance de taille : les MRC sont désormais identifiées comme la porte d'entrée des entrepreneur(e)s dans toutes les régions du Québec.

Un investissement gouvernemental de 22,6 millions de dollars permettra de structurer ce réseau, qui comptera plus de 450 conseillers et conseillères en développement économique issu(e)s des MRC ou d'organismes délégataires. Ces ressources seront mobilisées pour offrir un accompagnement stratégique, du référencement ciblé et du financement adapté aux réalités des entreprises locales.

La MRCVR prête à répondre aux ambitions entrepreneuriales du territoire

La MRCVR, à travers son Service du soutien aux entreprises et développement des communautés intégré au Réseau accès PME, est déjà active et prête à bonifier ses services grâce à ce soutien gouvernemental. Depuis avril 2024, l'équipe a accompagné plus de 300 entreprises dans leurs projets d'affaires, contribuant concrètement au dynamisme économique du territoire.

« Les PME sont au cœur de la vitalité économique de notre région. Avec le Plan PME, le gouvernement du Québec reconnaît le rôle essentiel des MRC comme porte d'entrée naturelle pour accompagner nos entrepreneur(e)s à chaque étape de leur parcours. Cette reconnaissance vient renforcer notre capacité d'action sur le terrain, en misant sur la proximité, l'agilité et la complémentarité de nos services pour stimuler la croissance locale et régionale. »

— Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Un accompagnement structurant pour les PME de la vallée du Richelieu

Grâce au Réseau accès PME, les entreprises de la MRCVR pourront bénéficier :

- de services uniformisés et adaptés, peu importe leur secteur ou leur stade de développement;
- d'un accès simplifié aux ressources, réduisant le temps de recherche et maximisant leur efficacité;
- d'un accompagnement stratégique de proximité, fondé sur la connaissance du territoire.

« Le Plan PME confirme la pertinence de l'approche que nous privilégions depuis plusieurs années : être présent(e)s sur le terrain, à l'écoute des entrepreneur(e)s et capables de répondre rapidement à leurs besoins. Cette annonce gouvernementale vient renforcer nos moyens et reconnaître la valeur du travail accompli localement. Grâce à notre équipe expérimentée et dédiée, nous sommes prêt(e)s à accompagner encore plus d'entreprises dans la réalisation de leurs projets. »

— Evelyne D'Avignon, directrice générale et greffière-trésorière de la MRCVR

Une reconnaissance qui reflète un engagement collectif

Ce soutien gouvernemental à l'échelle provinciale n'aurait pas été possible sans l'engagement constant des élu(e)s qui, année après année, ont soutenu une vision forte et cohérente du développement économique local. Leur appui stratégique a permis de bâtir un service agile, ancré dans les réalités du territoire et à l'écoute des entrepreneur(e)s, afin de leur offrir les meilleures conditions pour réussir.

À propos de la MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confère la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités ainsi que divers organismes partenaires.

- 30 -

Source et renseignements :

Caroline Deschamps, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2120 | communications@mrcvr.ca

